

# FICHE DE POSTE

## Animateur sportif / Agent de développement

### DEFINITION

Poste de salarié de l'Association Sport Adapté Briochine (A.S.A.B.), qualifié dans le champ des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, à temps partiel rémunéré par des chèques associatifs.

Encadrement des séances sportives proposées par l'ASAB pendant une heure et demie, tous les soirs du lundi au vendredi et le samedi matin.

En charge avec le président de la représentation et du développement de l'association.

### AUTONOMIE

Le salarié effectuera les tâches suivantes en respectant les objectifs et la politique de l'association et de ses membres :

- Encadrement des séances sportives proposées par l'ASAB tous les soirs pendant une heure et demie environ.  
(Tennis de table – Natation – Football – Expression Corporelle – Pétanque – multisports jeunes).
- Récouter les papiers administratifs des sportifs en début de saison pour les remettre aux membres du bureau de l'ASAB.
- Accompagner nos sportifs sur des manifestations ou compétitions.
- Force de proposition et de mise en place de projets

### RESPONSABILITE – TECHNICITE

- Formation de niveau II, licence STAPS mention Activités Physiques Adaptées et/ ou formation de niveau III, Brevet d'Etat Sport Adapté.
- Connaissance du milieu médico-social et de la Fédération Française de Sport Adapté.
- Aptitude à :
  - . Animer et encadrer les activités physiques adaptées
  - . Connaissance du public
  - . Bureautique, réseaux sociaux
  - . Communication avec les membres de l'association
  - . Capacité à être disponible et à l'écoute de nos sportifs

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Permis B
- Chèque emploi associatif
- 12,76 euros brut de l'heure
- Temps de travail : 20 h/semaine
- Début du contrat début 1 septembre 2019
- CV et lettre de motivation adressés par courriel à l'ASAB  
Mail : [asabriochine@gmail.com](mailto:asabriochine@gmail.com)
- Poste basé à Saint-Brieuc

Contact

Christian GUILLERME, Président, 06 23 99 14 09